

Objet : SUIVI DES EMPLOIS PERMANENTS

Membres élus présents : MM AROT - BAILLY - MME BERTILLOT - MM. BERTOLOTTI - BORTOT - - MME BRUN-MILLET - MM. BUGAUD - MME DELLABLANCHE - MM. FONTENAT - FRATTA - GALLET - GINOT - MME GUILLOT - MM. JOSEPH - JOUSSEAU - LUGAND - MERCIER - MME NALLET - MM. PENON - VERNE - MME VILLARD

Intervention de Frédéric Bortot, Vice-présidente Secrétaire

Dans le cadre de la réforme et des processus budgétaires adoptés en Rhône-Alpes, il a été demandé par la CCIR à chaque CCIT de faire état de ses emplois permanents, au-delà de l'adoption régulière du budget par l'assemblée générale.

Concernant la CCIT de l'Ain, le nombre d'emplois permanents ayant vocation à être occupés par des agents titulaires s'élève à 55 au 1^{er} janvier 2019, selon le décompte présenté ci-dessous :

Nombre de Postes	Intitulé EMPLOIS	Niveau
1	Directeur Général	HG
4	Directeur de Service	8
1	Manager II	7
1	Conseiller Entreprises III	7
1	Responsable Activités	7
6	Conseiller Entreprises II	6
2	Responsable Etudes	6
1	Chargé d'activité	6
1	Enseignant Formateur II	6
1	Animateur Réseaux	6
1	Manager I	6
7	Conseiller Entreprises I	5
2	Chargé de Mission I	5
1	Chargé Marketing Web Communication	5
1	Assistant Expert	5
9	Assistant Spécialisé	4
7	Chargé de Formalités	4
1	Documentaliste	4
3	Assistant	3
1	Chargé d'Accueil	3
1	Employé Moyens Généraux	2
2	Employé Administratif	2
55	au 1er janvier 2019	

Il vous est donc proposé de valider ce décompte des emplois permanents destinés à être occupés par des agents titulaires au 1^{er} janvier 2019.

L'Assemblée, vu l'exposé de Frédéric Bortot, Vice-président Secrétaire, approuve à l'unanimité ce décompte des emplois permanents destinés à être occupés par des agents titulaires au 1^{er} janvier 2019.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	32
- Nombre de Membres présents	21
- Nombre de voix pour	21
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT
Vice-président Secrétaire



Président

